



VILLE DE SOLLIES PONT

# EXTRAIT

du registre des délibérations  
du Conseil Municipal  
de la Commune de SOLLIES PONT

Séance du jeudi 3 novembre 2011

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil	En exercice	Ont pris part au vote
33	33	33
<b>Date de la convocation</b> 25 octobre 2011		
<b>Date d'affichage</b> 25 octobre 2011		
<b>Objet de la délibération</b> <i>Pôle services techniques – Service urbanisme – Nomination d'une voie quartier les Terrins</i>		
Vote pour à l'unanimité		
<b>POUR : 33</b>		
<b>CONTRE : 0</b>		
<b>ABSTENTION : 0</b>		

L'an deux mille onze, le trois novembre deux mille onze, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence de Docteur André GARRON, Maire.

Étaient présents :

GARRON André, COIQUAULT Jean-Pierre, ARNAUDO Michèle, LAURERI Philippe, RAVINAL Danièle, ACROSSE Paul, SMADJA Marie-Aurore, KASPERSKI Christophe, BOUBEKER Patrick, BOTA Yasmine, DROESCH Michel, LAUNAY Michel, DESVILETTES Louis, CAPELA Marie-Pierre, RIGAUD Catherine, BONIFAY Rose-Marie, BORELLI Huguette, GUERRUCCI Alberto, CHAUCHE Dalel, DELGADO Alexandra, ROUX Jean-Paul, VALLE Evelyne, TREQUATTRINI Pascale, LUQUAND Jean-Pierre, AUTRAN Martine, BOUTIER Jean-Paul, ROCHE François, MAESTRACCI Sylvie, RIMBAUD Georges, CHASTAIGNET Elisabeth

Procurations :

DUPONT Thierry donne procuration à GARRON André,  
LE TINNIER Nathalie donne procuration à MAESTRACCI Sylvie,  
FOREST Marie-Paule donne procuration à CHASTAIGNET Elisabeth

Absents :

AUCUN

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, Madame Yasmine BOTA est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée délibérante que la commune de Sollies-Pont a mis en place la numérotation et la désignation de toutes les voies publiques ou privées de son territoire. En effet, la précision sur l'adressage a une grande importance pour la distribution des courriers et le repérage des propriétés dans l'espace communal. Une nouvelle voie a été créée afin de desservir le programme immobilier les Jardins de Sollies et le lotissement les Perles rouges. Celle-ci étant dans la continuité de l'avenue Jean Monnet, il est proposé au conseil municipal de la nommer de la même façon.

\*\*\*\*\*

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le permis d'aménager accordé pour la réalisation du lotissement les Perles Rouges,

VU le permis de construire accordé pour la réalisation d'un programme immobilier quartier les Terrins,

**CONSIDERANT** la nécessité de nommer la voie de desserte du programme immobilier les Jardins de Solliès et le lotissement les Perles rouges,

**CONSIDERANT** que cette voie est dans la continuité de l'avenue Jean Monnet,

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,  
Le conseil municipal,

**à main levée et à l'unanimité des membres présents et de ses représentants**

- **APPROUVE** la nomination de la voie créée pour desservir le programme immobilier les Jardins de Solliès et le lotissement les Perles rouges : « avenue Jean Monnet »
- **PRECISE** qu'une numérotation métrique sera établie
- **CHARGE** monsieur le maire d'effectuer les formalités administratives nécessaires.

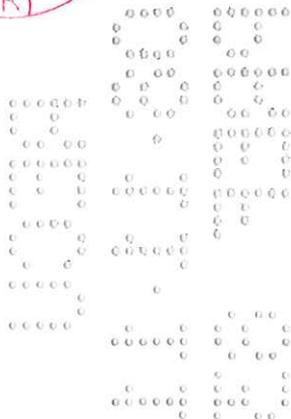
La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs  
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie certifiée conforme.

Docteur André GARRON  
Maire

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le  
et publication ou notification du

08 NOV. 2011

09 NOV. 2011

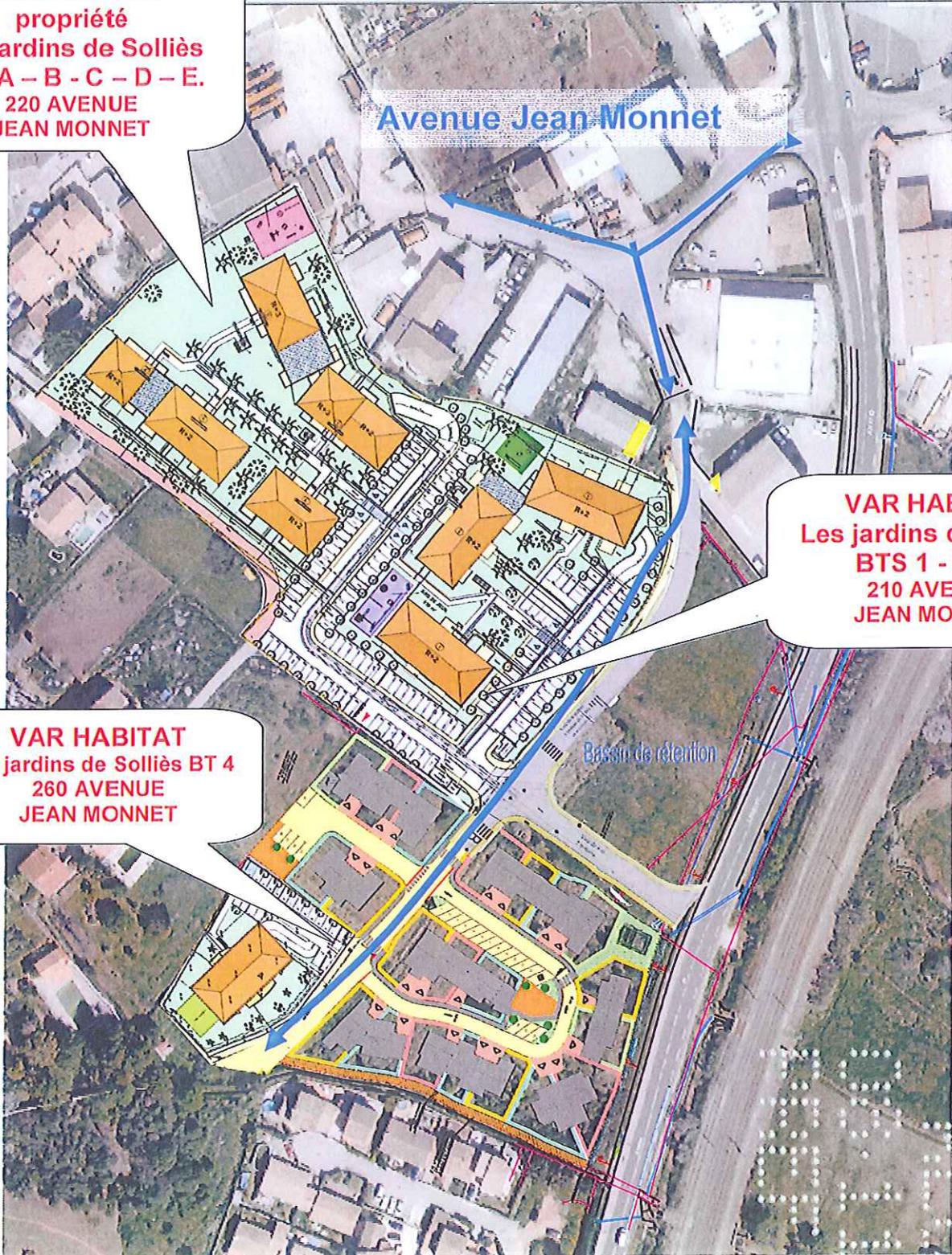




Ville de Solliès- Pont

Avenue Jean Monnet

**Accession à la propriété**  
**Les jardins de Solliès**  
**BTS A – B - C – D – E.**  
**220 AVENUE**  
**JEAN MONNET**



**VAR HABITAT**  
**Les jardins de Solliès**  
**BTS 1 - 2 – 3**  
**210 AVENUE**  
**JEAN MONNET**

**VAR HABITAT**  
**Les jardins de Solliès BT 4**  
**260 AVENUE**  
**JEAN MONNET**

